

Insultes durant le JT Martinique La 1ère : le 19h, zone de non droit ?

19h10... Samedi 4 avril 2026... En direct, au cours du JT, un nageur martiniquais obtient une médaille lors des Cariftas Games de natation... Il s'en réjouit au micro de Martinique La Première, juste avant d'envoyer certains... (Comment l'écrire en français courtois ?) "Niquer leur mère", en créole, à deux reprises. Malgré la stupéfaction suscitée au sein de cette compétition caribéenne, le buzz sur les réseaux sociaux, les excuses ultérieures de la ligue de natation et de l'athlète lui-même... Pas un mot de Martinique La 1ère. Quelques heures après l'incident, un article numérique de la rédaction avait pourtant été publié, mentionnant le communiqué d'excuses rédigé par la ligue de natation. Le dimanche soir, l'information sur la position de la ligue a également été donnée au cours du JT avec une infographie renvoyant à l'article web de la rédaction.



Image extraite du journal de 19h de Martinique La 1ère du 04.04.2026.

Les injures à l'antenne imposent une réaction du diffuseur

Les insultes à l'antenne, y compris lors d'un direct télé, sont pourtant strictement encadrées et peuvent être sanctionnées. La chaîne est toujours responsable de ce qu'elle diffuse ; l'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) lui impose de maîtriser son antenne.



Au regard des aléas du direct, le diffuseur se doit d'être réactif : intervention rapide d'un journaliste, coupure immédiate du micro ou excuses postérieures, par exemple. Au contraire, une absence totale de réaction et de prise de responsabilité du diffuseur est un manquement éditorial.

N'oublions pas nos obligations déontologiques et morales

Nous avons une obligation déontologique mais également morale. Nous ne pouvons pas laisser les téléspectateurs et internautes penser qu'il est normal et banal de proférer des injures dans nos éditions d'information. Ce n'est pas le jeune sportif - dont nous saluons la performance - qui est en cause mais notre professionnalisme.

Demain, un intervenant pourrait donc proférer des propos racistes, homophobes ou encore misogynes, à l'antenne, sans aucune intervention ou recadrage, sous prétexte que c'est du direct ?

Le SNJ déplore l'absence de réaction de Martinique La 1ère, suite aux injures tenues lors du JT de 19h de ce samedi 4 avril. Nous demandons le retour de la rigueur et des règles professionnelles les plus élémentaires dans l'exercice de notre métier.

Fort-de-France, le 7 avril 2026